

Pourquoi les forces spéciales ?

Grégoire de SAINT QUENTIN

Le lieutenant-colonel Grégoire de Saint Quentin, stagiaire au Collège interarmées de défense lors de son précédent article dans notre revue, appartient maintenant à l'état-major du commandement des opérations spéciales (Cos). Le but du texte ci-dessous est de nous présenter l'organisation et les missions des forces spéciales, dont les actions correspondent parfaitement aux divers schémas des engagements modernes.

Les succès remportés par les forces spéciales (FS) américaines et anglaises au cours de la guerre du Golfe ont mis en lumière les lacunes françaises en organisation, et directement influé sur la création, en 1992, du commandement des opérations spéciales (Cos). D'emblée, cet état-major eut à relever un triple défi : fédérer les unités spéciales des trois armées, trouver sa place dans l'organisation générale des armées et, dans le même temps, obtenir des résultats concrets dans les engagements nouveaux, consécutifs à l'ouverture d'une nouvelle ère stratégique.

Si ces différentes obligations ont peu laissé au Cos le loisir de s'exprimer largement sur sa conception du rôle des FS, les avis sur ce sujet, à l'intérieur comme à l'extérieur de l'institution, n'ont pas manqué. Ils furent variés et pas toujours en rapport avec la réalité ni avec les résultats obtenus sur le terrain. Aussi, il semble indispensable de combler ce manque d'explication en ouvrant quelques pistes de réflexion sur la véritable nature de ces forces et sur la plus-value que peuvent en attendre les armées.

Malgré les apparences, le besoin n'est pas fondamentalement nouveau. Depuis la naissance des armées régulières, les stratégies mises en œuvre pour obtenir la victoire militaire n'ont jamais manqué d'exploiter, en complément de l'action directe sur les forces adverses, les occasions offertes par des unités spécialement consacrées à l'action opérationnelle indirecte. Demain, s'il fallait s'engager dans une guerre contre un autre État, les forces spéciales agiraient encore de la sorte.

Pourquoi les forces spéciales ?

Toutefois, elles trouvent dès maintenant un emploi croissant dans les conflits actuels, pourtant très différents d'une conflagration inter-étatique.

Pour imposer leur volonté, les États occidentaux ne cherchent plus en priorité la confrontation militaire directe avec un adversaire, désormais difficilement identifiable. Ils demandent à leurs forces armées de contribuer à des stratégies indirectes, dites d'influence, comprenant également des volets politiques, économiques, éventuellement culturels. Pour cela, le chef militaire, qu'il soit de niveau stratégique ou opératif, doit pouvoir compter sur un éventail étendu de moyens pour parvenir à employer la force avec précision, selon une intensité modulable et à l'intérieur d'un cadre espace-temps restreint, afin que son usage demeure politiquement acceptable. Pour un coût minime, les forces spéciales sont un moyen supplémentaire dans la gamme des possibles.

Organisées pour évoluer avec agilité et réversibilité dans des zones instables qui caractérisent les conflits contemporains, elles possèdent l'aptitude particulière à réagir sans délai contre une menace nouvelle, évitant qu'un foyer de tensions ne se transforme en crise ouverte. En outre, familières des modes d'action indirects, elles ont vocation à participer à la maîtrise de la violence irrégulière des affrontements intraétatiques, en complément de l'action des autres forces.

L'analyse de l'évolution historique des forces spéciales ainsi que celle de la situation stratégique actuelle éclairent sur leur véritable nature, sur les principes qui président à leur organisation et sur ce qu'elles peuvent apporter dans les engagements modernes, notamment au niveau opératif.

PERSPECTIVES HISTORIQUES

L'histoire militaire montre qu'en stratégie opérationnelle, l'action directe contre les forces adverses, caractérisée par la bataille, trouve un appoint indispensable dans celle, indirecte, destinée à user l'adversaire et à lui interdire de concentrer ses efforts sur l'action principale.

Certes, à mesure que l'art militaire s'est perfectionné, ce type de combat a évolué dans sa forme et provoqué des changements sen-

Pourquoi les forces spéciales ?

sibles dans l'organisation des unités chargées de le mener. Cependant, des troupes irrégulières de l'époque moderne aux forces spéciales d'aujourd'hui, il y a une permanence du besoin et une continuité certaine des principes d'action que ne montrent pas les changements d'appellation reflétant les vicissitudes de l'histoire.

Forces spéciales ?

D'origine américaine, la dénomination « forces spéciales » trouve probablement son origine dans la Seconde Guerre mondiale, durant laquelle tous les belligérants mirent sur pied des unités consacrées au combat sur les arrières ennemis. Cette expression a certes l'avantage d'avoir été adoptée universellement, mais elle présente toutefois l'inconvénient d'être souvent amalgamée avec celle de « services spéciaux » qui recouvre pourtant une réalité bien différente. Directement placés aux ordres d'une autorité gouvernementale, agissant dans la clandestinité, les services spéciaux ne répondent pas au même besoin que les forces spéciales opérant ouvertement au profit d'un chef militaire.

Antérieurement au deuxième conflit mondial, la filiation des FS se situait dans le style et les méthodes des corps francs, des troupes irrégulières ou des partisans (avant que ce terme ne servît à désigner des civils en armes, dans le courant du XIX^e siècle), car la diversité sémantique est une apparence trompeuse, tous ces types d'unités étant fondamentalement de même nature.

Permanence du besoin, continuité des principes

Hormis les rares périodes durant lesquelles l'enveloppement et la rupture des lignes adverses étaient impossibles, comme durant la Première Guerre mondiale, les commandants en chef ont toujours cherché à utiliser les arrières de l'ennemi pour s'attaquer aux sources de sa puissance, l'obliger à disperser ses forces et « le mettre en état d'infériorité par des actions préliminaires qui le disloquent moralement et matériellement avant de l'achever par la reddition ou la bataille » ⁽¹⁾. À l'époque moderne, ce style de combat est celui des partis de guerre qui, indépendamment ou en concertation avec les « grandes opérations », mènent la « petite guerre », en harcelant les

(1) Général Gambiez, colonel Suire : *L'épée de Damoclès. La guerre en style indirect* ; Plon.

Pourquoi les forces spéciales ?

moyens de commandement, les lignes de communication et la logistique adverses : « Le principal objet de toute guerre de partisans est de frapper sensiblement l'ennemi sur les points où l'on ne peut porter des masses considérables, de le tenir en alerte, de le harceler, de le fatiguer, de lui couper les vivres, et cela sans s'exposer à de grands dangers »⁽²⁾.

Quels que soient les procédés utilisés, ces actions en style indirect sont toujours menées du faible au fort et n'ont donc que la surprise pour unique chance de succès. C'est pourquoi, à travers les époques, le souci du secret a été permanent. Il se traduit par la dispersion en petits détachements, d'où l'appellation de « petite guerre », et par une plus large autonomie que celle consentie aux unités du corps de bataille, permettant d'évoluer à grande distance de celui-ci, dans les zones de vulnérabilité de l'adversaire.

Une structuration progressive

La structuration de ces unités a progressé corrélativement avec les changements opérés dans l'art de la guerre. Après la guerre de Trente Ans, avec l'avènement de la guerre réglée et la centralisation progressive du commandement, les unités ayant vocation à combattre de façon irrégulière sont normalisées et connaissent un début de spécialisation. Ce sont les compagnies franches, prises dans le creuset des troupes légères.

À partir de la Révolution française, l'évolution de la tactique et la montée en puissance d'armées à forts effectifs offrent de nouvelles occasions aux partisans : « Depuis que l'on a si considérablement augmenté (la) masse (des armées), on a par là même introduit dans l'art militaire l'obligation d'entretenir une ligne non interrompue entre l'armée agissante et le point central de ses ressources et approvisionnements en tout genre. C'est depuis cette époque que les partis ont pu rendre des services jusqu'alors inconnus »⁽³⁾. Les enseignements tirés des guerres de l'Empire sur les méthodes des partisans seront cependant ignorés pendant plus d'un siècle par les armées occidentales, à l'exception notable des unités engagées dans les guerres coloniales.

(2) Carl von Dekker : *La petite guerre ou traité des opérations secondaires de la guerre* ; Éd. F.G. Levrault ; Paris, 1827. Cité par G. Chaliand : *Anthologie mondiale de la stratégie* ; Robert Laffont ; Paris, 1990.

(3) Général Davidoff : *Essai sur la guerre de partisans* ; Corréard ; Paris, 1841.

Pourquoi les forces spéciales ?

En 1939, la guerre mécanisée restaure le primat de la mobilité éclipsé pendant la Grande Guerre et ouvre de larges espaces à l'action indirecte. Sur le modèle des SAS britanniques, les unités spéciales voient le jour dans toutes les armées. Elles agissent alors dans des opérations concertées avec d'autres forces, comme le bataillon de choc durant la conquête de la Méditerranée occidentale. Bénéficiant du progrès technique, notamment dans les domaines des transmissions et de l'aéromobilité, elles acquièrent également une dimension stratégique en organisant des mouvements d'insurrection. Ce fut notamment le rôle des SAS français pendant la campagne de France en 1944. Enfin, lors des conflits de décolonisation qui furent des guerres irrégulières, sans ligne de front, elles se révélèrent indispensables pour défier l'adversaire dans ses sanctuaires. Les groupes de commandos mixtes aéroportés (GCMA) remplirent cette mission avec brio pendant la guerre d'Indochine.

Ce rapide tour d'horizon historique, destiné à mieux cerner la genèse des forces spéciales, montre clairement que, quels que soient l'enjeu du conflit et les moyens qu'on y consacre, l'apport d'unités particulières demeure indispensable pour favoriser le sort de la bataille ou, parfois, éviter qu'elle n'ait lieu. En France, ces unités ont rarement réussi à survivre aux conflits pour lesquels elles avaient été mises sur pied. Depuis la Seconde Guerre mondiale jusqu'à la guerre du Golfe, leur emploi n'était pas envisagé dans un combat aéroterrestre classique. Pourtant, c'est moins la perspective de nouvelles guerres limitées que l'essor régulier de la stratégie globale sur le mode indirect qui a contribué à établir durablement les forces spéciales.

CONTRAINTES SUR L'EMPLOI DE LA FORCE

En quelque dix années, quatre grands pays occidentaux, les États-Unis et la Grande-Bretagne en 1987, la France en 1992, l'Allemagne en 1996, ont ressenti le besoin de créer un commandement permanent pour leurs forces spéciales. Cette montée en puissance traduit l'exigence des plus hautes autorités militaires, auprès de qui sont placés ces organismes, de pouvoir, dans les situations indécises ou imprévues, ajuster ou contrôler le plus étroitement possible l'emploi de la force.

Dans le cadre multinational caractéristique des engagements actuels, la faible liberté d'action des États résultant de leur interdépendance croissante s'ajoute à l'incertitude pesant sur l'exacte prise

Pourquoi les forces spéciales ?

en compte de leurs intérêts vitaux, en cas d'événement non planifié dans le mandat initial. La souplesse attendue de la chaîne « opérations spéciales » est une des façons d'atténuer cette double contrainte.

Changement de niveau stratégique

Pendant toute la période de la guerre froide, certains pays commencèrent à utiliser les forces spéciales au profit d'une stratégie indirecte, pas seulement opérationnelle, mais de niveau gouvernemental. L'atome et la peur de l'ascension aux extrêmes ayant repoussé le champ d'affrontement des grandes puissances à des conflits périphériques, les FS furent l'un des instruments de cette confrontation indirecte, par le soutien qu'elles apportèrent à des États ou à des mouvements de lutte armée, en fonction des positions respectives de ceux-ci de part et d'autre de cette ligne de front excentrée. Ces missions s'éteignirent avec l'antagonisme des blocs, sans toutefois que le recours direct à la force redevînt la norme du système international.

Aujourd'hui, les États occidentaux ne recherchent pas prioritairement la décision par la victoire militaire, mais conçoivent leurs stratégies sur le mode indirect par un subtil dosage d'actions politiques, économiques et militaires. Les forces armées doivent pouvoir participer à la prévention des conflits, contrôler l'escalade de la violence dans une zone de tensions, éventuellement s'engager dans une opération de coercition contre un adversaire désigné. Ces différents registres d'intervention nécessitent la disponibilité permanente de moyens permettant une réponse graduelle et nuancée dans l'usage de la force. Les FS constituent l'un d'entre eux : « L'emploi d'unités légèrement armées comme la mise en œuvre de forces spéciales permettent d'ajuster l'intervention au contexte »⁽⁴⁾.

Par ailleurs, la multinationalité des engagements ainsi que la vulnérabilité de nos soldats dans certaines missions de soutien à la paix imposent de disposer d'une capacité de réaction spécifiquement nationale en cas d'imprévu. L'expérience yougoslave a démontré qu'un organisme de décision collégial n'est pas toujours compatible, en termes de réactivité, avec les nécessités opérationnelles. Lorsque des intérêts vitaux sont en jeu, en particulier la vie de nos ressortis-

(4) État-major des armées : *Concept d'emploi des forces* ; 23 juillet 1997.

Pourquoi les forces spéciales ?

sants, les forces spéciales constituent l'échelon national d'urgence d'une opération et assurent les « extractions » les plus délicates.

Les unités spéciales changent de niveau stratégique sur la base de leurs qualités traditionnelles : autonomie, polyvalence, discrétion. Les engagements modernes, surtout lorsqu'ils sont multinationaux, exigent en plus une sélectivité dans l'emploi de la force et une réactivité immédiate qui se concrétisent par une organisation particulière.

La chaîne « opérations spéciales »

Celle-ci se compose des unités permanentes des forces spéciales des trois armées et de l'état-major du Cos. Ce dernier a été placé directement sous les ordres du chef d'état-major des armées dans un triple souci. D'une part, permettre une étroite coordination de l'emploi des forces spéciales avec les travaux de planification et de conduite menés par les armées. D'autre part, pouvoir, si la complexité d'une situation le nécessite, suivre son évolution en temps réel et, en retour, donner la possibilité aux détachements engagés d'adapter leurs modes d'action avec un faible temps de réponse. Enfin, dans certains cas précis, ce rapprochement de l'échelon central de commandement contribue à restreindre le nombre d'intervenants dans une opération, non par goût particulier de l'opacité, mais parce que la confidentialité est bien souvent la seule protection de détachements que leur faible importance et l'hostilité de leur environnement rendent vulnérables à la moindre compromission. L'échec de la mission serait alors inévitable et sa responsabilité probablement revendiquée avec moins d'empressement que le besoin initial d'en connaître.

Pour remplir ses missions, le Cos dispose, pour emploi, d'unités des trois armées. Outre l'imprévisibilité des crises, c'est l'élévation du niveau technique d'intervention qui a durablement établi le besoin de forces spéciales permanentes. En effet, les critères d'emploi politico-militaires et des menaces de plus en plus élaborées et diversifiées requièrent une spécialisation accrue. Celle-ci s'obtient, dans la durée, par une formation propre, des procédures d'emploi et des modes d'organisation adaptés. Véritable cœur de métier des forces spéciales, leur acquisition et leur entretien sont une condition déterminante du succès.

C'est pourquoi la thèse selon laquelle « dans moins de dix années, les armées et l'armée de terre en particulier, se spécialisant de

Pourquoi les forces spéciales ?

plus en plus car contraintes de s'adapter à des formes de combat qui changent radicalement de nature et d'échelle, vont progressivement si ce n'est se substituer aux forces spéciales du moins acquérir des méthodes de travail se rapprochant de celles-ci » ⁽⁵⁾ paraît un peu spé-
cieuse. Non pas que les unités d'intervention, auxquelles il est fait allusion, soient théoriquement incapables de procéder à cette « substitution », mais parce que celle-ci ne pourrait se faire sans un bouleversement complet de leurs organisations, de leurs équipements et de leurs doctrines d'emploi, avec pour conséquence l'abandon de leurs capacités actuelles. Il est indéniable que la révolution de l'information en cours aura des répercussions sur la souplesse des structures de commandement et des méthodes de travail de toutes les unités, mais celle-ci sera mise au service de leurs missions essentielles, dont les nombreuses opérations extérieures prouvent la nécessité.

Si la nouvelle situation stratégique met en évidence le besoin de forces spéciales autonomes et permanentes, elle n'a pas, dans le même temps, dévalué le rôle des unités classiques. Au contraire, les nouvelles « formes de combat », l'engagement dans des opérations de maîtrise de la violence « nécessitent d'être au contact dans la durée. Cette caractéristique est justement au cœur de la spécificité des forces terrestres » ⁽⁶⁾. À l'inverse, les FS n'ont pas la capacité de tenir le terrain.

La solution à la polyvalence des forces tient probablement plus à une spécialisation équilibrée des unités qu'à un improbable amalgame de compétences plus ou moins bien maîtrisées au sein de chacune d'entre elles ; d'autant que, de longue date, l'action des forces spéciales au niveau opératif est complémentaire de celle des forces classiques : « La petite guerre prépare la grande » ⁽⁷⁾.

COMPLÉMENTARITÉ ET COORDINATION AU NIVEAU OPÉRATIF

L'évolution des situations opérationnelles actuelles commande de laisser une liberté d'action importante au commandant d'une force

(5) Colonel de Richoufftz : *Pour qui meurt-on ?* ; Addim ; Paris, 1998. Compte rendu dans notre livraison de mars 1999.

(6) Général Mercier : « Les forces terrestres, vecteurs des stratégies d'influence » ; *Défense Nationale*, mai 1998.

(7) Gustave Desrozières : *Récit des petites opérations de la guerre* ; Paris, 1883.

Pourquoi les forces spéciales ?

dans la définition des objectifs ainsi que dans celle des voies et moyens pour y parvenir. Placées sous son autorité, les forces spéciales sont en mesure de fournir, dans l'ensemble du théâtre, des actions complémentaires de celles des autres forces. Facilitant l'engagement de celles-ci, elles ont ensuite pour rôle de contribuer à la maîtrise d'un environnement de plus en plus complexe. La violence irrégulière de la plupart des conflits modernes a fait naître des menaces hors des normes militaires traditionnelles, que les forces spéciales, s'appuyant sur leurs savoir-faire fonciers, peuvent contribuer à contrer.

Cas concret

Plutôt que d'en dresser un inventaire fastidieux, les différents rôles des forces spéciales au niveau opératif apparaîtront plus concrètement s'ils sont reliés au schéma type d'une opération et à ses différentes phases.

Conformément à la stratégie nationale de prévention des conflits, l'action des forces spéciales débute avant ceux-ci par l'accompagnement de la diplomatie préventive. Elle s'exerce par le biais de détachements polyvalents et autonomes pouvant fournir des liaisons protégées à une équipe politico-militaire de négociation, tout en lui assurant une protection d'autant plus nécessaire que, dans les conflits intraétatiques, l'insécurité ambiante s'ajoute à la mauvaise identification des interlocuteurs potentiels.

Dès lors que se mettent en place des mécanismes d'instabilité, la prévention peut nécessiter la prise de mesures de protection visant à préserver nos intérêts. L'envoi discret d'un détachement de forces spéciales peut alors suffire, en dissuadant des éléments hostiles, à endiguer le processus de crise. Si celle-ci se prolonge ou s'intensifie et que l'engagement de moyens plus lourds devient inéluctable, le rôle des forces spéciales est alors de faciliter leur déploiement en menant les investigations nécessaires dans le domaine opératif, en contrôlant les plates-formes ou infrastructures essentielles, en accueillant les forces.

Lors de l'engagement, elles effectuent, en profondeur et dans la périphérie, des actions ponctuelles de neutralisation d'unités, d'installations ou de réseaux sensibles, afin de faciliter la manœuvre des

Pourquoi les forces spéciales ?

forces. Le cas échéant, elles sont en mesure d'assurer la formation et le conseil d'unités étrangères engagées à nos côtés dans une coalition.

Enfin, plus tard, en phase finale de l'opération, alors que l'évolution de la crise rend politiquement souhaitable le retrait des forces, ou au moins leur réduction, les forces spéciales ont vocation à couvrir le désengagement en contrôlant les points clés.

L'action des FS se situe donc dans le continuum paix-crise-guerre et peut s'inscrire dans la durée, particulièrement dans les opérations de maîtrise de la violence.

Maîtriser la violence

Lorsque les armées doivent « limiter, contrôler, maîtriser la violence sans s'attaquer à la source de la puissance militaire des belligérants »⁽⁸⁾, c'est la nature même de l'engagement qui devient « non conventionnelle », obligeant les forces à de nouveaux modes d'action. Pour autant, dans ces opérations de soutien à un processus de paix, les forces spéciales peuvent apporter un complément à l'action des autres composantes.

Les unités terrestres sont principalement employées à contrôler l'espace et le milieu dans lesquels elles évoluent pour prévenir toute résurgence de la violence et préserver le retour à la normale. Réparties par secteurs géographiques dans l'ensemble du territoire, elles sont en contact permanent avec les autorités locales pour, inlassablement, expliquer, vérifier, protéger, éventuellement menacer. Ce sont les acteurs centraux de la mise en œuvre des accords de paix. Si un des belligérants cherche à rompre localement le *statu quo*, les forces spéciales peuvent, si la situation l'exige, permettre le retrait d'un élément menacé ou faciliter son maintien par l'isolement d'une menace potentielle.

Par ailleurs, il subsiste généralement, dans le prolongement des guerres civiles, des organisations armées n'ayant pas intérêt au retour à la paix pour des raisons politiques ou économiques. Obéissant à un commandement mal défini, intégrées au milieu, elles sont le plus souvent organisées en réseau, transversalement à la logique territoriale des unités de la force. Privilégiant les boucles de décision très courtes,

(8) Voir sur ce sujet l'ouvrage du général Loup Francart et de Jean-Jacques Patry : *La maîtrise de la violence : une nouvelle option stratégique* ; Economica, Paris, 1999.

Pourquoi les forces spéciales ?

leur fluidité naturelle rend très difficile l'appréciation sur le moment et le lieu où elles pourraient exercer directement une menace pour la paix. Avec les forces spéciales, le commandant de l'opération dispose d'un moyen possédant la même rapidité de réaction, pouvant ainsi marquer ce type de danger et le contrer s'il veut montrer sa détermination.

L'extrême difficulté de ces actions vient de la protection que les agresseurs potentiels trouvent dans la population civile. L'asymétrie de leurs méthodes, totalement ignorantes des lois de la guerre, avec celles de nos forces armées est désormais une question cruciale pour les conflits de demain.

Réagir contre l'asymétrie

La théorie du conflit asymétrique veut qu'un agresseur en état d'infériorité militaire flagrante cherche à aligner ses points forts sur les points faibles de son adversaire. Les valeurs morales et juridiques qui encadrent l'action des armées occidentales, et s'expriment par les nombreuses règles d'engagement annexées à nos plans d'opération, peuvent apparaître comme une faiblesse à ceux qui ne s'embarrassent pas de telles contingences. Les conflits de décolonisation l'ont suffisamment montré.

Aujourd'hui, nos armées, chargées de stabiliser des régions en crise, sont confrontées à une dérégulation de la violence qu'il faut pouvoir contrer, à défaut de la prévenir. Dans les années 70, les gouvernements occidentaux ont constitué des groupes destinés à la lutte contre des prises d'otages spectaculaires d'un terrorisme professionnel et bien organisé. Actuellement, le terrorisme primitif et multiforme des conflits intraétatiques (rapt, utilisation de tireurs d'élite ou de boucliers humains, etc.) requiert une gamme beaucoup plus étendue de solutions. L'éventail de compétences détenu par les forces spéciales offre au commandant d'une force la possibilité de réagir contre les acteurs de la terreur, singulièrement lorsque celle-ci a pour but d'entraver un processus de paix ou de lui faire perdre sa crédibilité.

**

De la guerre irrégulière de l'époque moderne à la maîtrise d'une violence dérégulée, la véritable plus-value des forces spéciales

Pourquoi les forces
spéciales ?

s'est toujours exercée par le biais d'opérations excentrées par rapport à la manœuvre principale, tout en étant conduites à son profit. Cette capacité prend un relief particulier dès lors que, pour assouplir l'ensemble des contraintes pesant sur l'emploi de la violence, les forces fondent plus leurs modes d'action sur des effets dynamiques que sur ceux de la seule puissance. Par leur faculté d'agir à la marge des champs d'engagement, les forces spéciales étendent les possibilités de manœuvre d'une force et contribuent à sa souplesse.

Plus qu'un simple adjuvant opérationnel, leur accession au niveau stratégique témoigne des profondes transformations des conditions d'engagement des forces armées, notamment lorsque l'adversaire, désigné ou potentiel, cherche à déplacer le terrain d'affrontement en dehors du cadre traditionnel de la guerre réglée. Loin d'être l'instrument d'une politique occulte, elles contribuent, en complément des autres composantes de l'armée française, à la stratégie d'influence de notre pays, qui tire sa légitimité de son ouverture et de sa conformité aux règles du système international. Le caractère hors normes des forces spéciales, focalisant les opinions sur cette seule image, n'a jamais facilité la prise en compte de leur nature profonde. Au moment où le Cos atteint ses sept ans d'existence, espérons que les derniers préjugés disparaîtront avec l'arrivée de l'âge de raison.

Grégoire de SAINT QUENTIN